

CERTIFICAT DE NON-CESSION

JE SOUSSIGNE(E) :

DECLARE :

- QUE LES OBJETS USAGES REPRIS A L'INVENTAIRE CI-JOINT ET DONT JE SOLLICITE L'ADMISSION EN FRANCHISE, SONT MA PROPRIETE DEPUIS PLUS DE SIX (6) MOIS AVANT LA DATE DE MON CHANGEMENT DE RESIDENCE ET SONT BIEN DESTINES A MON USAGE PERSONNEL.

- AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES INTERDICTIONS FIGURANT A L'ARTICLE 34 DE L'ARRETE DU 30 DECEMBRE 1983, AUX TERMES DUQUEL LES OBJETS ADMIS EN FRANCHISE NE PEUVENT :
 1. ETRE AFFECTES A D'AUTRES USAGES QUE CEUX EN VUE DESQUELS LA FRANCHISE EST ACCORDEE ;

 2. ETRE CEDES OU PRETES A TITRE GRATUIT OU ONEREUX PENDANT UN DELAI DE DOUZE MOIS, COMPTE A PARTIR DE LA DATE D'ENREGISTREMENT DE LA DECLARATION DE DOUANE D'IMPORTATION, SANS QU'AIENT ETE ACQUITTES LES DROITS ET TAXES EN VIGUEUR AU MOMENT DE LA CESSION DU PRET ;

JE DECLARE EGALEMENT NE PAS AVOIR ETE RESIDENT EN
FRANCE L'ANNEE PRECEDENT MON CHANGEMENT DE RESIDENCE
PRINCIPALE.

VALEUR POUR DOUANE :

Fait à :

Date :